

Les Scieries Lac-St-Jean Inc. La Scierie Martel Ltée

2022

Mémoire dans le cadre de la commission indépendante
sur les caribous forestiers et montagnards



Caroline Lavoie Ing.f.

1. Préambule	3
2. Présentation sommaire des organisations	3
2.1. La Scierie Martel Ltée (178)	3
2.2. Les Scieries Lac-Saint-Jean Inc. (182)	3
3. L'industrie forestière au Québec	4
3.1. Contexte économique	4
3.2. La gestion forestière au Québec	5
4. Préoccupations des Scieries Lac-St-Jean Inc. et Scierie Martel Ltée	6
4.1. Mandat et recommandations de la CICFM	6
4.2. Facteurs méconnus	7
4.2.1. Changements climatiques	7
4.2.2. Dérangements anthropiques	7
4.2.3. Habitat préférentiel	8
4.2.4. Imputabilité sociale	9
4.2.5. Vitalité des scieries	9
5. Analyse des scénarios	11
5.1. Résultat gagnant-gagnant – l'apothéose	11
5.2. Résultat gagnant-perdant – le compromis	11
5.3. Résultat perdant-perdant – la catastrophe	11
5.4. Scénario sans impact forestier additionnel	11
5.5. Scénario consultatif révisé	12
5.6. Pistes à considérer	13
6. Conclusion	14

1. Préambule

Madame Nancy Gélinas, présidente de la Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards (CICFM), Messieurs les commissaires Clément D’Astous et Florent Gagné, se sont vus confier le mandat de rencontrer les citoyens et les citoyennes, les communautés autochtones ainsi que les parties prenantes des régions visées afin de les entendre sur deux scénarios théoriques et hypothétiques qui favorisent l’autosuffisance du caribou dans les territoires concernés.

Les Scieries Lac-St-Jean Inc. et La Scierie Martel Ltée profitent de cette opportunité pour exposer leur réalité et exprimer leurs préoccupations par rapport aux différents scénarios envisagés pour la gestion des populations du caribou forestier sur le territoire.

Fortes de l’expérience acquises au cours de plusieurs décennies d’opération de transformation, d’exploitation et d’aménagement de la forêt, nous espérons que nos réflexions puissent inspirer les instances gouvernementales dans l’élaboration du prochain scénario de gestion des caribous forestiers et montagnards.

2. Présentation sommaire des organisations

2.1. La Scierie Martel Ltée (178)

La Scierie Martel Ltée a été fondée par M. Henri Martel en 1954 au cœur de la municipalité d’Alma. Messieurs Jean-Roch, Raynald, André et Claude Martel ont été la deuxième génération de gestionnaires de l’entreprise. Depuis, Karine et Pierre-Luc Martel se sont greffés aux activités et se font la troisième génération à s’impliquer au cœur du Groupe Martel.

La Scierie Martel Ltée est bénéficiaire d’une garantie d’approvisionnement de 60 600m³ dans la région du Saguenay/Lac-St-Jean et plus précisément dans l’unité d’aménagement forestier (UAF) 02371.

La Scierie Martel Ltée fait partie du Groupe Martel qui regroupe 4 entités : une scierie, deux quincailleries et un fabricant de structure de bois (ferme de toit, poutrelle de plancher). Groupe Martel emploie près de 150 travailleurs, dont 50 travailleurs uniquement pour la scierie et son approvisionnement.

Les activités de la scierie entraînent des retombées économiques de plus de 6M\$ annuellement. En surplus, au cours des 10 dernières années, c’est plus de 8.5M\$ d’investissements qui ont été injectés dans différents projets d’acquisition et d’optimisation.

2.2. Les Scieries Lac-Saint-Jean Inc. (182)

Les Scieries Lac-Saint-Jean Inc. ont été fondées conjointement par M. Jean-Guy Simard et son épouse Mme Solange Laroche en 1980 au cœur de la municipalité de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Ces fondateurs gèrent simultanément les opérations forestières avec leur deuxième entité Jean-Guy Simard & Fils Inc. M. Claude Simard et Mme Manon Simard sont désormais la deuxième génération de gestionnaires de l’entreprise. En 2016, ces derniers ont acquis des installations de séchage et rabotage, Bois Lac-St-Jean (9344-6524 Qc Inc.), permettant ainsi de compléter une nouvelle étape de transformation et d’apporter une valeur ajoutée à leurs produits.

Les Scieries Lac-St-Jean Inc. sont bénéficiaires d’une garantie d’approvisionnement de 161 950m³ dans la région du Saguenay/Lac-St-Jean et plus précisément dans l’UAF 02371.

Les Scieries Lac-St-Jean Inc. emploient 120 travailleurs (forêt, scierie et séchoirs). Les activités de la scierie entraînent des retombées économiques de plus de 16M\$ annuellement. En surplus, au cours des 10 dernières années, c'est plus de 13.5M\$ d'investissements qui ont été injectés dans différents projets d'acquisition et d'optimisation.

Les scieries familiales se font de plus en rares et ce, partout au Québec. Elles apportent des avantages indéniables tels qu'une structure industrielle diversifiée, des propriétés régionales, des implications au sein des communautés et une appartenance marquée à leur territoire.

Les Scieries Lac-St-Jean Inc. et La Scierie Martel Ltée ont traversé les épreuves du temps grâce à leurs gestionnaires qui ont su :

- ✓ Démontrer une résilience, une détermination et une volonté exceptionnelles ;
- ✓ Appliquer une rigueur dans la gestion des ressources humaines et matérielles ;
- ✓ Faire preuve d'innovation et d'imagination ;
- ✓ Gérer leur territoire d'approvisionnement de façon équilibrée, stratégique et durable.

3. L'industrie forestière au Québec

3.1. Contexte économique

L'industrie forestière au Québec représente près de 140 000 emplois directs, indirects et induits, dont la rémunération se situe au-dessus du salaire moyen québécois. Cette dernière engendre des retombées économiques de plusieurs milliards de dollars annuellement. Impossible de nier l'importance de ce vecteur économique qui vitalise, en tout ou en partie, environ 70% des municipalités du Québec.

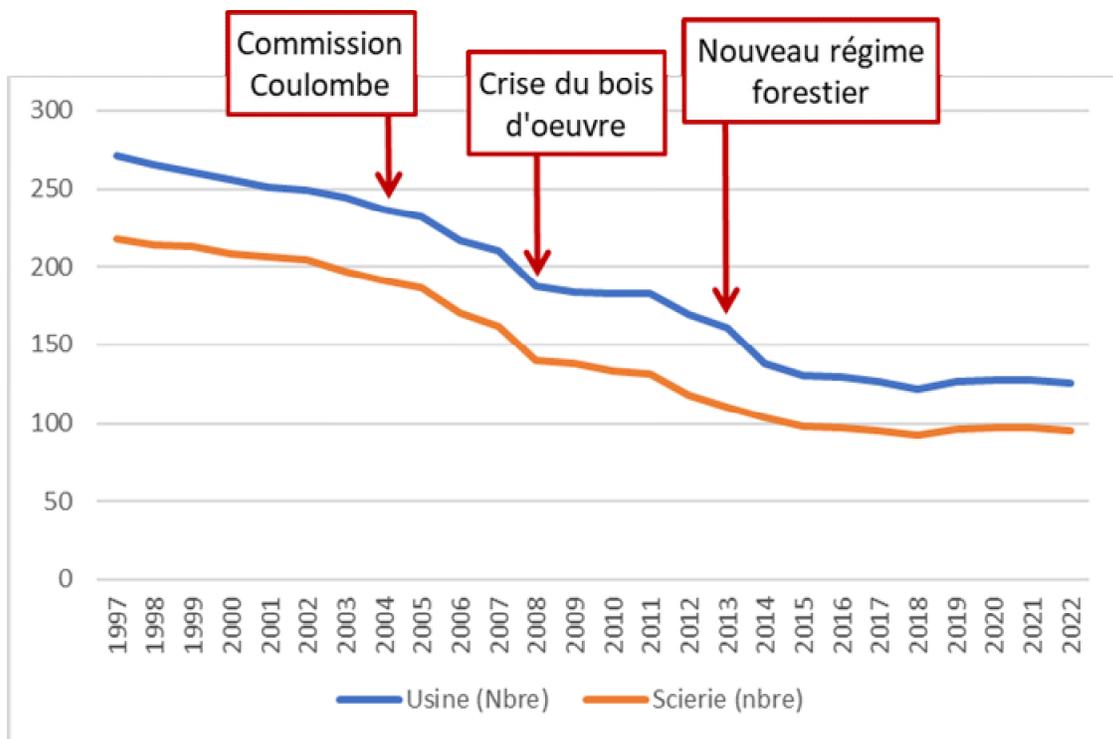
Il est important de souligner que les scieries sont une plaque tournante de l'activité forestière régionale. Elles sont à l'origine de plusieurs activités économiques connexes telles que les travaux d'aménagement forestier (récolte, transport, scarifiage, reboisement, etc.), la valorisation des sous-produits (Ex. Copeaux → papetière, sciures → granules, écorces → cogénération) et des produits à valeur ajoutée (poutrelle, planche embouvetée, clôture, bois de sommier, etc.).

Outre l'apport économique majeur et déterminant pour plusieurs régions du Québec, l'industrie forestière présente un atout stratégique dans la réduction des gaz à effet de serre (GES) et dans la lutte aux changements climatiques. Le matériau bois présente une faible empreinte carbone. La séquestration du carbone dans le matériau bois et l'aménagement forestier durable réalisé sur le territoire québécois mènent à un bilan carbone positif contrairement à d'autres produits de substitution tel que le béton ou l'acier.

3.2. La gestion forestière au Québec

Depuis 1986, le régime forestier québécois n’a cessé de se réinventer. L’adoption de la Loi sur les forêts a mis en place les prémises d’un cadre pour une saine gestion des ressources. L’élaboration d’une stratégie de protection des forêts, en 1994 est venue renforcer l’orientation initiale. Nous ne pouvons passer sous silence la parution de « L’erreur boréale » en 1999, s’en est suivi la commission Coulombe en 2004, le « Livre vert » en 2008 et finalement, l’adoption de la Loi sur l’aménagement forestier durable du territoire forestier (LADTF) en 2013 accompagnée d’une nouvelle stratégie d’aménagement durable des forêts (SADF) et du Règlement sur l’aménagement durables des forêts du domaine de l’État (RADF)

L’évolution du cadre de gestion forestière a engendré de multiples effets sur l’industrie forestière. Certaines étapes ont engendré d’importantes baisses de la possibilité forestière, d’autres ont haussé significativement les coûts d’approvisionnement des scieries. La crise sans précédent vécue au milieu des années 2000, a forcé les gestionnaires de cette industrie à faire preuve de résilience, d’ouverture, d’innovation, de rationalisation et d’optimisation. Malgré tout, c’est plus de 50% des unités de transformation qui ont fermé boutique depuis 1997.



Dès 2005, l’industrie forestière s’est mobilisée en s’impliquant sur l’Équipe de rétablissement du Caribou forestier et par la mise en œuvre des différents plans de rétablissement ou d’aménagement de l’habitat du Caribou forestier soumis par l’État.

En résumé, durant les trois dernières décennies, nous sommes passés d’une industrie qui œuvrait en solitaire dans un cadre approximatif à une industrie impliquée dans la gestion intégrée des ressources, qui travaille de pair avec les différents intervenants du milieu (faunique, chasseurs - pêcheurs, pourvoyeurs, villégiateurs, etc.) et qui navigue dans un cadre réglementaire parmi les plus exigeants au monde.

En surplus, l'industrie forestière a certifié la grande majorité des territoires publics selon des standards d'aménagement forestier durable, reconnus internationalement.

Sans savoir ce que l'avenir nous réserve, nous savons que la gestion des forêts québécoises ne cessera de s'améliorer afin d'adapter ses pratiques selon les meilleures connaissances disponibles (grand bien lui en fasse d'ailleurs!). Bien que nous soyons nous-mêmes convaincus d'être une industrie verte, innovante et essentielle, nous espérons que les commissaires, les instances gouvernementales ainsi que tous les Québécois puissent tirer les mêmes conclusions.

4. Préoccupations des Scieries Lac-St-Jean Inc. et Scierie Martel Ltée

4.1. Mandat et recommandations de la CICFM

À la lecture du document de consultation de la CICFM, nous avons été surpris par l'extrait qui réfère aux scénarios théoriques proposés : « *Le premier est notamment issu de l'analyse du MFFP des pistes de solutions proposées par les groupes opérationnels régionaux (GOR)* ».

Nous avons participé aux GOR (Saguenay-Lac-St-Jean et Capitale-Nationale). Nous avons clairement établi que les travaux présentés ne présentaient en aucun cas, des recommandations ou des rapports officiels étant donné les lacunes de connaissances relevées. Nous demeurons donc perplexes sur les pistes de solutions qui ont pu inspirer l'élaboration du scénario consultatif révisé.

De plus, l'expérience vécue au sein des GOR nous a laissé un goût amer. Nous avons investi temps et énergie dans ce processus qui, nous l'espérions, devait permettre l'élaboration d'une stratégie de gestion du Caribou forestier inspirée, entre autres, de nos considérations. Le résultat a été d'un tout autre acabit et l'impression d'avoir perdu un temps précieux est demeurée bien présente.

Les recommandations issues de la CICFM pourraient grandement influencer l'avenir de nos scieries tout comme l'avenir des différentes hardes de caribous forestiers et montagnards.

Nos organisations sont préoccupées par les conclusions tirées par la CICFM. Les enjeux et les préoccupations soulevés par les divers canaux (audiences publiques, privées, questionnaire en ligne, dépôt d'un mémoire) ne seront pas toujours soutenus par des bases scientifiques. L'émotion est au cœur de l'argumentaire des parties prenantes. Certains défendent leurs activités traditionnelles, d'autres la sauvegarde d'un village... Tous et chacun sont convaincus du bien-fondé et de la légitimité de leurs arguments. Cependant, l'implication émotionnelle nous éloigne nettement d'une vision rationnelle.

Sans dénigrer la position des autres parties prenantes et avec tout notre respect, les bases scientifiques et les données factuelles ne devraient-elles pas avoir préséance sur les sentiments et les perceptions dans l'élaboration d'une stratégie visant la sauvegarde d'une espèce comme le caribou forestier?

Nous souhaitons que la CICFM osera dire tout haut ce qui doit être exposé et ce, malgré le tollé ou l'insatisfaction que cela pourrait susciter. Nous désirons entendre les faits, les conclusions sans demi-mesure, que nous sachions une fois pour toute à quoi s'en tenir et quitter le brouillard.

4.2. Facteurs méconnus

Nous reconnaissons la précarité de certaines hardes de caribous forestiers et montagnards. Nous reconnaissons que les activités d'aménagement forestier peuvent, dans une certaine mesure, accentuer des problématiques au sein des populations vulnérables.

Cependant, sans nier l'impact que peut avoir l'aménagement forestier, nous sommes d'avis que d'autres facteurs non-négligeables influencent la dynamique et l'autosuffisance des populations de caribous forestiers et montagnards. Ces facteurs doivent impérativement être considérés dans l'élaboration d'un scénario visant leur autosuffisance afin d'intervenir adéquatement et garantir des résultats probants. Il faut s'inspirer des recherches de divers chercheurs qui tentent de trouver des réponses, au Québec, au Canada et même ailleurs dans le monde.

À défaut de considérer l'ensemble des facteurs contributifs, nous risquons de ne pas atteindre la cible visée et de se redonner rendez-vous dans 10 ans pour gérer une situation similaire voire encore plus sombre.

4.2.1. Changements climatiques

Nul ne peut ignorer les effets observés liés aux changements climatiques. Certains de ces effets peuvent avoir des conséquences sur les déplacements, l'alimentation, les dépenses énergétiques, la reproduction et la santé des caribous forestiers et montagnards.

Dans une liste non-exhaustive, nous sommes d'avis que les connaissances, à propos des éléments suivants devraient être approfondies afin d'évaluer leur possible impact sur l'autosuffisance des populations concernées :

- ✓ La tendance migratoire des espèces vers le Nord (Ex. Cerf de Virginie accompagné de la maladie du vers des méninges);
- ✓ La prolongation de la saison des insectes piqueurs (Ex. Dépenses énergétiques);
- ✓ La modification des régimes de précipitations et des perturbations naturelles (Ex. feux, épidémies d'insectes);
- ✓ L'augmentation de la température moyenne annuelle et des épisodes extrêmes (Ex. Redoux hivernaux, canicule).

4.2.2. Dérangements anthropiques

Le caribou forestier n'est pas une espèce sociable, elle ne recherche pas la présence de l'humain. Plusieurs études tendent à démontrer l'influence des dérangements liés aux activités d'aménagement forestier mais quand est-il concrètement pour les rencontres ou la cohabitation avec d'autres usagers de la forêt?

- ✓ Comment réagit-il à un sentier de véhicules tout-terrain motorisés?
- ✓ Comment réagit-il à une rencontre impromptue avec un motoneigiste?
- ✓ Est-ce qu'un site d'alimentation peut être abandonné en présence de chasseurs?
- ✓ Est-ce que la période de reproduction est compromise en présence de randonneurs?
- ✓ Quel déplacement et donc quelle dépense énergétique engendre une rencontre avec un photographe animalier?

Voilà autant de questions auxquelles nous devrions avoir des réponses afin d'élaborer un scénario bien adapté à la bête et obtenir des résultats éloquentes.

4.2.3. Habitat préférentiel

L'aire de répartition du caribou forestier se situe à près de 70% au-delà de la limite nordique où aucune activité forestière n'est autorisée et où l'activité humaine est considérablement réduite. Serait-il possible, considérant que la majorité des espèces fauniques effectuent un déplacement vers le Nord, que cette proportion soit révisée à la hausse au cours des prochaines années ou prochaines décennies?

La partie située en-deçà de la limite nordique quant à elle, est soumise à l'aménagement forestier et à la présence de villégiateurs, de pourvoyeurs, de quadistes, de motoneigistes, de chasseurs... une présence humaine finalement!

Dans cette zone, certains intervenants ont établi un seuil de perturbation de 35% ni plus ni moins. À ce niveau, on mentionne qu'il y a des probabilités d'autosuffisance de l'ordre de 60% (50% + 10%). Nous considérons que cette règle unilatérale est réductrice devant la complexité de la dynamique des populations de caribous forestiers et montagnards.

- ✓ Est-il possible qu'un site de mise bas présente un seuil de perturbation de 15%?
- ✓ Est-il possible qu'un couloir de déplacement présente un seuil de perturbation de 65%?
- ✓ Est-il possible qu'une perturbation issue d'un feu n'ait pas la même incidence qu'une récolte forestière?
- ✓ Est-il possible qu'une harde isolée ne présente pas la même tolérance aux perturbations qu'une harde qui possède une connectivité?

La prédation est un facteur déterminant dans l'autosuffisance des populations de caribous forestiers et montagnards. Les études portant sur les caractéristiques de l'habitat préférentiel de ses principaux prédateurs sont peu nombreuses. Comment peut-on alors tendre vers un habitat présentant des caractéristiques défavorables pour les espèces prédatrices et ainsi limiter leur présence au sein de l'habitat préférentiel des caribous forestiers et montagnards?

Voilà autant de questions à éclaircir et dont les réponses pourraient grandement influencer les prochains scénarios de gestion de l'espèce.

Finalement, nous considérons que la connaissance de plusieurs facteurs, pouvant influencer la dynamique des populations du caribou forestier, devra être approfondie afin d'intervenir de manière appropriée et efficace. Nous devons mieux comprendre le comportement des femelles (période de reproduction, de gestation et de mise bas), l'influence de la qualité de l'alimentation, les causes de mortalité, la dynamique de recrutement, etc.

L'étude de certaines hardes qui présentent des déclin malgré l'absence de perturbations anthropiques pourraient nous aiguiller sur des facteurs contributifs ignorés jusqu'à maintenant. Sur une note plus positive, nous pourrions nous inspirer des aspects que présentent certaines hardes en croissance démographique.

Nous devons tirer des constats des plans de rétablissement en place depuis 2005 afin de reproduire les actions semblent porter fruit et d'éviter celles qui ne rapportent pas de résultats convaincants.

Il est nécessaire d'être en mesure d'établir le bon diagnostic afin d'apporter le bon protocole de soins.

4.2.4. Imputabilité sociale

Nous l'avons vu précédemment et de nombreuses études affirment que les caribous forestiers et montagnards ne semblent pas supporter notre espèce. L'accès à la forêt publique présente une richesse québécoise indéniable.

Le peuple québécois a toujours profité de ce privilège et montre une vaste occupation du territoire. Le démantèlement des chemins envisagés aurait pour conséquence de limiter l'accès au territoire.

- ✓ *La société est-elle prête à sacrifier, en partie, cette occupation?*

La présence humaine perturbe les populations de caribous forestiers et montagnards.

- ✓ *La société québécoise est-elle prête à cesser ses activités (site de villégiature, sentier de motoneige ou VTT, chasse, pêche, ski, raquette) sur les territoires concernés?*

Le prélèvement de bête dans une harde vulnérable peut être déterminant dans le rétablissement de celle-ci.

- ✓ *Les membres des communautés autochtones sont-ils prêts à cesser leur activité de chasse traditionnelle sur les territoires concernés?*
- ✓ *Le gouvernement est-il prêt à octroyer les ressources nécessaires pour assurer un contrôle efficace du braconnage?*

Selon les différents scénarios envisagés, les contribuables devront déboursier jusqu'à 250M\$ pour la prochaine décennie. Le scénario consultatif révisé priverait l'État de revenus et de retombées économiques se chiffrant à plusieurs milliards de dollars.

- ✓ *La société québécoise est-elle prête à payer le prix d'un scénario pour le rétablissement des populations de caribous forestiers et montagnards?*

Afin d'augmenter les chances de succès d'un plan de rétablissement du caribou, l'industrie forestière ne pourra faire cavalier seul, l'ensemble de la société devra être garant de ses actes et le peuple québécois devra s'engager concrètement dans la sauvegarde de cette espèce.

Dans le cas contraire, l'autosuffisance des populations des caribous forestiers et montagnards ne sera pas atteinte et l'industrie forestière aura tout de même subi des préjudices irréparables.

4.2.5. Vitalité des scieries

D'entrée de jeu, la présentation de l'évolution de la gestion forestière au Québec a démontré qu'une baisse drastique du nombre de scieries a été observée au cours des 25 dernières années. Le dernier régime forestier mis en place en 2013 a bouleversé le schéma d'approvisionnement des scieries. La régionalisation des GA, la mise en place du bureau de mise en marché des bois, la scénarisation des autres sources d'approvisionnement sont autant d'éléments ayant mené les scieries familiales à bout de souffle.

Nous constatons, près de 10 ans suivant sa mise en application que le nouveau régime porte préjudice aux scieries bénéficiaires d'une GA plus modeste (moins de 250 000m³). L'accès inéquitable à la ressource forestière est la problématique prépondérante.

Le scénario consultatif révisé, qui comporte une baisse de possibilité, pourrait sonner le glas des scieries familiales. Une baisse de possibilité engendrerait inévitablement une pression supplémentaire sur les volumes issus des autres sources d'approvisionnement et du libre marché. Une hausse des prix sera discernable et limitera d'autant plus notre capacité d'acquiescer ce type de volume.

Nous devons envisager plutôt froidement la situation et poser de vraies questions :

- ✓ Est-ce que la société québécoise est consciente des retombées et des bienfaits de l'industrie forestière?
- ✓ Est-ce que la société québécoise souhaite conserver l'industrie forestière dans son patrimoine?
- ✓ Est-ce que la société québécoise souhaite se tourner vers l'importation des produits du bois ou se tourner vers des produits alternatifs (acier, béton)?
- ✓ Est-ce que la société québécoise est prête à déboursier plus pour les matériaux bois si l'offre est à la baisse?
- ✓ Est-ce que la société québécoise est prête à se priver d'une industrie clé dans la réduction des GES et dans la lutte aux changements climatiques?

Des choix déchirants mais assumés devront être faits....

Si la société québécoise est favorable au maintien de l'industrie forestière au cœur de son économie et de sa gestion environnementale, cette dernière devra avoir accès à des moyens concrets et des ressources suffisantes pour assurer le bon déroulement de ses activités.

Les instances gouvernementales devront avoir l'honnêteté d'exposer la capacité réelle d'octroyer des garanties d'approvisionnement suffisantes aux bénéficiaires existants. Le maintien de l'ensemble des entreprises actives, en dépit de la somme des ressources attribuables, entraînerait une vulnérabilité accrue pour chacune d'entre elles. Si la ressource disponible ne permet de combler qu'une faible proportion des besoins d'usine, la seule option est de revoir le diviseur à la baisse et donc, d'assumer que des fermetures d'usines sont inévitables.

L'objectif est de voir une industrie forestière dynamique et florissante, capable d'investir dans les nouvelles technologies pour perpétuer la modernisation et demeurer parmi les leaders mondiaux de la transformation du bois.

Il faut éviter d'engendrer une industrie anémique luttant sans cesse pour sa survie et pour finalement, devenir le témoin impuissant de sa longue et triste agonie.

Si, au contraire, la société québécoise est défavorable au maintien de l'industrie forestière dans son modèle actuel, elle devra en assumer les conséquences sociales, environnementales et économiques.

5. Analyse des scénarios

Trois résultats sont possibles à l'issue de la mise en œuvre d'un scénario favorisant l'autosuffisance des populations de caribous forestiers et montagnards.

5.1. Résultat gagnant-gagnant – l'apothéose

Bien qu'il soit utopique d'y croire, un scénario permettant le maintien de l'ensemble des usages et activités sur le territoire tout en assurant l'autosuffisance des populations de caribous forestiers et montagnards, serait exceptionnel.

5.2. Résultat gagnant-perdant – le compromis

Dans une perspective plus réaliste, le scénario envisagé aura des conséquences sur l'une ou l'autre des parties impliquées, que ce soit les différentes hardes de caribou, l'industrie forestière, les communautés ou les usagers du territoire. Il ne reste qu'à voir quelle partie en fera les frais.

5.3. Résultat perdant-perdant – la catastrophe

La pire des situations envisagées, le scénario retenu engendre des impacts significatifs sur les parties impliquées mais l'autosuffisance des différentes hardes n'est pas atteinte. Les efforts et les sacrifices de tous et chacun, ont été faits en vain.

Nous croyons qu'un scénario qui omet certains facteurs contributifs et se base sur des perceptions plutôt que sur la science pourrait nous mener tout droit à cet ignoble résultat.

5.4. Scénario sans impact forestier additionnel

Le scénario sans impact forestier additionnel soumis dans le document de référence de la CICFM nous semble réducteur et simpliste. Ce scénario nous donne l'impression qu'aucune solution n'est envisageable et que le caribou est abandonné à son triste sort.

Quiconque ayant à cœur l'aménagement durable du territoire forestier, incluant l'ensemble de ses composantes, ne saurait se satisfaire d'un tel scénario et il s'en trouve de ce fait, irrecevable sous le format présenté.

La capacité ou l'incapacité des hardes à atteindre l'autosuffisance doit être supportée par la science et non dictée par des choix politiques.

La préservation d'un portrait immuable dans le temps n'est peut-être plus la solution, en raison des changements climatiques, de la démographie et de la distribution des espèces sur le territoire en constance évolution

La biodiversité évolue et se transforme depuis des millénaires, serait-ce une erreur d'en faire fi et s'acharner à reproduire un état statique qui devrait, au contraire évoluer naturellement vers de nouvelles dynamiques?

« Et si, « même sans influence humaine directe, l'aire de répartition du caribou forestier est destinée à aller vers le Nord¹»?

Cependant, cela ne doit pas être la voie de la facilité défaitiste qui clame gratuitement qu'on n'y peut plus rien...

¹ Source : <https://laforetacoeur.ca/blog/caribous-hommes/>

Il importe de se pencher sérieusement sur la capacité réelle des différentes hardes de caribous forestiers et montagnards à atteindre un état d'autosuffisance à long terme. Il est possible, malgré toutes les actions considérées, que certaines hardes ne puissent atteindre à nouveau cet état un jour. Si un tel constat est porté, il devra évidemment être solidement soutenu par des faits et des études scientifiques.

On doit définir nos limites car « si on peut influencer la nature, il est futile d'essayer de la contrôler.² »

5.5. Scénario consultatif révisé

Le scénario révisé consultatif engendre des impacts aux conséquences considérables pour l'industrie forestière et pour les communautés qui en dépendent sans toutefois offrir des garanties quant aux résultats attendus. L'ombre d'un résultat perdant-perdant plane au-dessus de nos organisations et entraîne de grandes incertitudes.

En supposant que le choix s'arrête sur le scénario consultatif révisé, il faudra considérer les aspects suivants :

Fermeture de territoire

La fermeture de territoire issu du scénario consultatif entraînera une complexification des stratégies de lutte contre les incendies forestiers (diminution des accès pour la lutte terrestre).

La fermeture de chemins demandera une gestion particulière auprès des usagers du territoire (baux de villégiatures, pourvoirie, etc.) qui ne bénéficieront plus d'accès terrestre à leurs installations.

Gestion des GES

La baisse de possibilité forestière liée au scénario consultatif révisé orientera les marchés vers des produits de substitution à plus fortes émissions de GES. Une révision des cibles de réduction des GES devra possiblement être envisagée puisque les produits de remplacements ne peuvent servir de puit de carbone comme le matériau bois.

Fermeture d'entreprises

La baisse de possibilité forestière liée au scénario consultatif révisé entraînera des fermetures de scieries et possiblement d'entreprises connexes.

Il faudra prévoir des dédommagements substantiels pour les scieries et les entreprises touchées. Il faudra gérer adéquatement la main d'œuvre victime de licenciement (programme de formation et service de placement pour les travailleurs). Finalement, il faudra se préparer à voir certains milieux dévitalisés suite à l'exode des familles affectées par les mises à pied. Le déplacement des familles vers les grands centres déjà aux prises avec une pénurie de logement n'est clairement pas souhaitable.

² Source : Traduction libre d'Éric Alvarez d'un extrait de M. Steve Wilent <https://laforetacoEUR.ca/blog/chouette-tachetee-un-plan-pour-rien/>

5.6. Pistes à considérer

Nous avons établi quelques pistes à considérer qui pourrait permettre de minimiser les impacts forestiers additionnels relevés dans le scénario consultatif révisé.

Stratégie de production de bois

À la fin décembre 2020, le gouvernement du Québec a lancé sa Stratégie nationale de production de bois et sa Politique d'intégration du bois dans la construction³. Les cibles ambitieuses visent une augmentation du volume récoltable de près de 40% en 50 ans. Afin d'atteindre les cibles, le gouvernement devra disponibiliser des ressources nécessaires à la réalisation de tous les investissements sylvicoles prévus. Les officiers du MFFP devront s'assurer que les travaux effectués respectent les niveaux indiqués dans les stratégies d'aménagement afin de tendre vers les cibles indiquées et ainsi limiter les impacts du scénario de gestion du caribou forestier.

Aménagement écosystémique

Certains aspects de l'aménagement écosystémiques pourraient être réévalués après plusieurs années de mise en œuvre. Le bureau du forestier en chef pourrait fournir des analyses de sensibilité afin de déterminer les aspects les plus significatifs.

Aires protégées

La détermination de territoires voués aux aires protégées devrait considérer la notion de multiples protections. L'optimisation des valeurs à protéger sur une même superficie pourrait libérer la pression sur d'autres territoires. De plus, certaines aires protégées (existantes ou à venir) pourraient être classées dans la catégorie 6, établie par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), très faiblement représentée au Québec. Cette catégorie d'aires protégées permet les activités d'aménagement forestier selon certaines modalités.

Il faut éviter l'établissement d'aires protégées poussées par des villégiateurs qui désirent protéger leur territoire à des fins personnelles. Les projets d'aires protégées du sud du Lac-Kénogami et de la Rivière Péribonka sont d'excellents exemples de projets à éviter.

Le sud du Lac-Kénogami est une forêt de seconde venue qui ne peut se qualifier d'écosystème forestier exceptionnel. Les initiateurs occupent en grande partie le territoire et y tiennent des activités récréotouristiques en plus d'effectuer un prélèvement de la ressource faunique (chasse, pêche, trappe).

Les promoteurs de la Rivière Péribonka mettent à l'avant-plan le caribou forestier dans les valeurs exceptionnelles à protéger mais ils développent du même coup, les attraits récréotouristiques et souhaitent attirer quelques 10 000 touristes, ce qui s'avèrent totalement incohérent avec les besoins l'espèce à protéger.

Il faut faire des choix judicieux et efficaces dans l'établissement des superficies bénéficiant d'une protection intégrale et tenter d'optimiser les valeurs à protéger sur une même superficie.

³ https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/forets-faune-parcs/publications-adm/strategies/STR_production_bois_MFFP.pdf

Transparence et information du public

Bien que cette piste de solution n'influence aucunement la possibilité forestière, nous estimons que la transparence et l'information de la population sur les activités forestières, pourraient apporter le rétablissement de certains faits. L'industrie forestière est malmenée par les médias depuis plusieurs années. Il ne se passe plus un mois sans qu'un article de journal ou une émission « d'information » s'indigne sur les pratiques ou les activités réalisées en forêt. L'information est, plus souvent qu'autrement, manipulée ou incomplète ce qui laisse la population sur de mauvaises perceptions.

Malheureusement, le MFFP ne répond pas aux attaques répétées des environmentalistes ce qui leur laisse le champ libre.

La majorité de la population ignore les dessous de l'aménagement forestier durable des forêts. Les multiples processus, les cadres réglementaires de tous les niveaux, les stratégies, les innombrables manuels d'instruction et devis que les forestières doivent respecter demeurent dans l'ombre.

Nous devons promouvoir la rigueur de notre régime forestier. Nous devons démontrer que nos activités forestières se font dans le respect des autres usages et des différentes ressources, qu'il fait désormais partie de notre quotidien d'échanger avec les partenaires du milieu. Nous devons illustrer le rôle déterminant que peut jouer l'industrie forestière dans la lutte aux changements climatiques et dans l'atteinte des cibles de réduction des GES.

6. Conclusion

Nous demeurons dubitatifs sur le fond du débat formulé. Est-ce que les citoyens et citoyennes se sont exprimés par rapport à la sauvegarde d'une espèce ou avons-nous plutôt assister au procès de l'industrie forestière? Si les discussions portent plutôt sur cette dernière, il faudra cesser de se cacher derrière le caribou forestier et exposer le vrai débat au grand jour. Il faut éviter que le caribou forestier ne soit aux Québécois ce que la chouette tachetée fut aux Américains.

La gestion des espèces fauniques fait partie intégrante d'une gestion intégrée des ressources. Nous appréhendons les impacts qu'engendrera la mise en place du prochain scénario visant l'autosuffisance des populations de caribous forestiers et montagnards.

La mise en œuvre d'un scénario de gestion des populations des caribous forestiers et montagnards n'est qu'une pièce de l'énorme casse-tête que représente le calcul de la possibilité forestière et la gestion des attributions forestières. Il est possible de voir apparaître des impacts issus d'autres sphères du calcul de possibilité (feux, épidémies, protection administrative, etc.) et qui seront cumulatifs à ceux issus du scénario de gestion du caribou forestier.

Nous croyons que nous avons toutes les raisons d'être alarmés par les nombreuses incertitudes soulevées au cours de ce mémoire. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, l'industrie forestière a été durement éprouvée par le passé. Les scieries tout comme le caribou forestier requièrent des ressources suffisantes et accessibles afin d'assurer, non seulement leur survie, mais leur vitalité, leur dynamisme et leur pérennité.

Notre choix s'est-il arrêté sur l'un des deux scénarios proposés? La réponse est non. On ne peut faire abstraction des lacunes relevées dans chacun des scénarios exposés par la CICFM.

Le meilleur scénario, selon nos organisations, en est un qui :

- ✓ Reconnaît les apports de l'industrie forestière tant d'un point de vue socio-économique qu'environnemental;
- ✓ Repose sur des connaissances approfondies de tous les éléments pouvant influencer l'autosuffisance des populations de caribous forestiers et montagnards;
- ✓ Porte des actions adaptées pour les hardes qui ont la capacité d'atteindre un état d'autosuffisance pérenne;
- ✓ S'inspire des actions portées par le passé, des bons coups comme des mauvais;
- ✓ Se nourrit de différentes sources de savoir (Différents chercheurs, différents domaines d'étude, différents établissements d'enseignement, du savoir traditionnel, etc.);
- ✓ Supporte des cibles réalistes, quantifiables et comparables dans le temps;
- ✓ S'adapte aux nouvelles informations qui sont disponibles en cours d'exercice;
- ✓ Comporte des mesures de compensation (économique, social et environnemental) pour les impacts qu'il engendre.

Nous sommes conscients qu'un scénario gagnant-gagnant sera difficilement atteignable mais il faut impérativement éviter le scénario perdant-perdant.

Ce mémoire se veut un appel à la considération de nos préoccupations. Nous tentons, en toute bonne foi, de trouver des solutions qui permettront de laisser aux générations futures les mêmes ressources dont nous bénéficions nous-mêmes aujourd'hui.

Nous souhaitons toujours faire partie du paysage régional. Nous désirons maintenir la vitalité de nos communautés et permettre aux familles qui œuvrent dans nos organisations de demeurer dans la magnifique région du Saguenay/Lac-St-Jean. Nous voulons que nos travailleurs, leurs enfants et petits-enfants, puissent continuer à gagner honnêtement leur vie en fournissant à la population québécoise, un matériau renouvelable aux multiples propriétés qui ne cessent de nous étonner.



Caroline Lavoie ing.f.

Les Scieries Lac-St-Jean Inc. et La Scierie Martel Ltée